

## A quelles conditions s'équiper en iPad ? (Niveau 6ème et niveau 2nde)

- *Option 0* : **l'élève s'équipe lui-même**, mais il lui est demandé
  - de fournir aussi les protections (verres et coques)
  - d'assurer lui-même le matériel s'il le souhaite
  - d'accepter que l'appareil passe sur le gestionnaire de flotte de l'établissement.
- *Option 1* : **l'établissement fournit à la famille l'iPad et les protections et les factures en intégralité** au début de l'année 2018-2019 au prix de **440 €**. Mais il ne les assure pas.
- *Option 2* :
  - l'établissement **loue l'iPad et ses protections pendant 3 ans avec option d'achat à la fin de chaque année.**
  - Il remplace le matériel en cas de bris non intentionnel ou de vol (déclaré à la police) 2 fois sur une période de 2 ans.
  - Le coût annuel de la location sera de **15 € par mois sur 10 mois** et le rachat se fera au prix d'une valeur résiduelle calculée au plus juste.
  - L'option d'achat peut être abandonnée au profit d'une location simple (option 3).
  - Si l'option d'achat est levée à la fin des 3 ans, il en aura coûté à la famille 500 € (Au bout de 2 ans : 485 €, au bout d'un an : 470 €)
  - En cas d'achat à la fin de l'année scolaire, l'élève devient propriétaire du matériel et conserve l'iPad pendant les vacances.
  - Après l'achat, les garanties de remplacement tombent.
- *Option 3* : **l'établissement loue iPad et protections sans option d'achat**, avec les mêmes garanties de remplacement du matériel. Le coût annuel de la location est de **13 € par mois sur 10 mois**, sans garantie de retrouver le même appareil d'une année sur l'autre.

Dans ces deux derniers cas, les iPad seront remis en début d'année contre **chèque de caution** qui ne sera pas encaissé et sera rendu en juin, sauf si l'appareil n'est ni restitué ni racheté, ou s'il est établi que l'élève l'a intentionnellement dégradé, ou si l'allégation de vol n'est pas accompagnée d'une déclaration de vol.

En classe de Seconde, les frais de documentation et de photocopies de 40 € passent de 40 à 20 € du fait de la généralisation des tablettes numériques.